

Modalités des dépôts
Braderie organisée par Montesson Accueil
Salle des Fêtes de Montesson
Place de la Mairie
78360 MONTESSON

LE VENDREDI de 10 H à 18H00, venez déposer vos articles à vendre
Les dépôts pour la braderie sont ouverts à tous (pas uniquement les Montessonnois)
Chaque déposant fixe le prix de ses dépôts

Attention fermeture IMPERATIVE des portes à 18H00

- **10 Vêtements Printemps/Été ADULTES par FICHE y compris 1 paire de chaussures**
ATTENTION : le dépôt sera limité à 1 FICHE.
- **10 Vêtements Printemps/Été ENFANTS de 0 à 14 ANS par FICHE y compris 1 paire de chaussures,**

ATTENTION : le dépôt sera limité à 1 FICHE

Nous pouvons accepter 2 fiches enfants mais pas 2 fiches adultes

- Les vêtements repassés et les chaussures doivent être propres, en excellent état, pas démodés
- Munis d'une étiquette : **Ne rien inscrire sur ces étiquettes**

Etiquette tissu blanc ou couleur claire unie en coton (rigide à l'écriture) de 8x8cm, cousue très solidement sur 1 côté uniquement à l'extérieur de chaque pièce.

ou Etiquette cartonnée type Bristol de 8 x5cm que les organisateurs fixeront par pistolet textile à l'entrée de la salle

- Possibilité de grouper les vêtements en lots (maxi-3 articles/lot) cousus ou attachés par âge et par catégorie.
- Les chaussures doivent être étiquetées à l'intérieur et extérieur

Prix rond, minimum 2 € (par article)

- **10 Objets Brocante par FICHE**
ATTENTION : le dépôt sera limité à 3 FICHES

- **Articles acceptés** : jouets en très bon état, jeux complets, bibelots, petits meubles, vaisselle, linge de maison, petit électroménager, livres (livres adultes limités à 5 par déposants, lot de 2 livres maximum, pas de limite pour les livres enfants) bijoux fantaisie, puériculture.
- Tout doit être en état de marche.
- Les peluches pour enfant doivent être propres et emballées, limités à 2 peluches par déposants.
- Pour les objets comprenant plusieurs éléments (ou pour constituer des lots) les ficeler ou les mettre sous plastique transparent soit type film alimentaire ou sacs congélation
- **Articles refusés** : les appareils photographiques, les caméras, les téléphones portables, les ordinateurs, les imprimantes, CD, DVD, K7, les objets de grande valeur, luminaires et **les objets tranchants**
- Apporter ficelle et étiquettes autocollantes. **Ne rien inscrire sur ces étiquettes**

Prix rond, minimum 1 € (par objet)

L'association se réserve le droit de refuser des dépôts non conformes à ces descriptions.

L'association n'est pas responsable des vols mais vous indiquera vos objets ou vêtements disparus

NOTA : pour CHAQUE OUVERTURE DE FICHE, il sera perçu 2€ pour frais.

PRÉLÈVEMENT DE 10 % SUR LES VENTES

LE LUNDI , de 17H00 à 18H30 venez reprendre vos invendus et l'enveloppe contenant le produit de vos ventes (espèces ou chèque)

A partir de 19 h, ce jour, l'argent est acquis à l'association et les invendus donnés à une œuvre humanitaire.

En application de la Loi du 30 novembre 1987 – article 2 – la Sous-préfecture des Yvelines nous fait obligation de tenir un registre permettant l'identification des vendeurs assortie d'un justificatif de cette dernière et ce, relativement à la prévention et à la répression du recel. Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos Soins (2023=200)